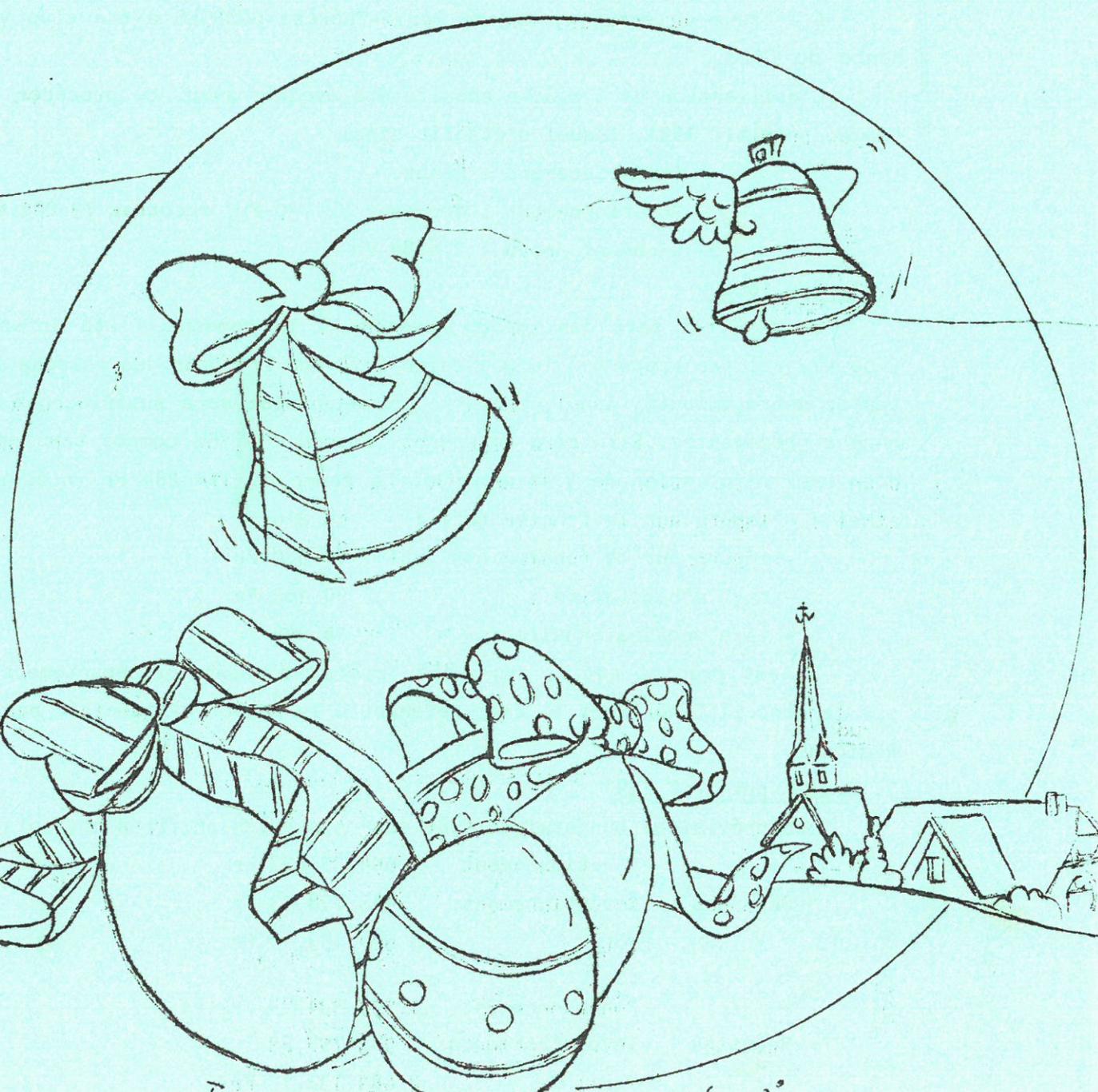


ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE S/M MEURTHE AVRIL 91 N°280



JOYEUSES PAQUES ...

** EN DIRECT DU CONSEIL**

Importante réunion pour les élus, la municipalité junior et les membres du CCAS, le 22 mars 1991.

Absents: Madame MATH et Monsieur STOUTER.

Les points suivants ont été examinés.

1. Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Pour être en conformité avec les textes en vigueur, un vice président a été élu, le Maire étant président de droit.

A l'issue du scrutin, Madame Marie-Thérèse GEORGES a été élue vice présidente du CCAS.

L'utilisation de C.E.S. a ensuite été évoquée avant de procéder au vote du budget primitif 1991, lequel s'établit ainsi :

- investissement : néant.
- fonctionnement : dépenses 72 730 Fr, recettes 73 006,84 Fr
- excédent prévu : 276,84 Fr

2. Impôts locaux

En 1990, la part des impôts revenant à la commune a été inférieure (166 472 Fr) par rapport à la prévision (174 000 Fr) pour des raisons indépendantes de notre volonté. Aussi, en 1991, la majoration sera supérieure à celles des années précédentes. Elle sera cependant limitée à 4,75% compte tenu par ailleurs d'un taux d'inflation de 3,4% en 1990. La somme de 174 284 Fr votée se répartit ainsi :

- impôts sur le foncier bâti : 55 276 Fr
- impôts sur le foncier non bâti : 11 880 Fr
- taxe d'habitation : 90 182 Fr
- taxe professionnelle : 16 946 Fr

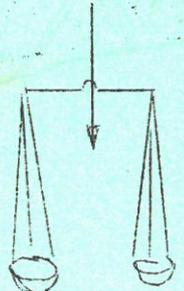
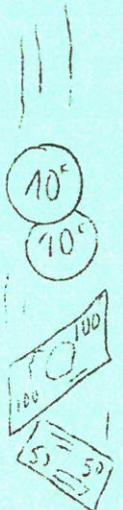
Il est précisé que la part des impôts revenant au département est votée par le Conseil Général et la part revenant à la région est décidée par le Conseil Régional.

3. Budget primitif 1991

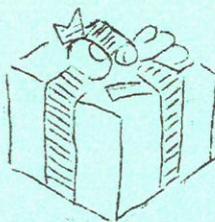
Les prévisions budgétaires sont votées sur les chiffres suivants :

	Fonctionnement	1 654 355,23 Fr
Dépenses	Investissements	943 798,23 Fr
	Total	2 598 153,46 Fr
	Fonctionnement	1 739 334,54 Fr
Recettes	Investissements	943 798,23
	Total	2 683 132,77 Fr

Excédent prévisionnel : 84 979,31 Fr



Les principales dépenses sont les suivantes , en section d'investissement:



- Remise en état des sanitaires de l'école : 39 375 Fr
- Acquisition de matériel pour Sapeurs Pompiers : 30 000 Fr
- Etude diagnostique réseau eau/assainissement : 40 000 Fr
- Remise en état d'une partie de la rue des Vosges : 154 753 Fr
- Réhabilitation du rez de chaussée de la Mairie : 338 858 Fr

La création d'une bordure de trottoir rue de la Gare sera réalisée en 1992.

4. Locaux de la Mairie

L'état de délabrement d'une partie du rez de chaussée non habitable est tel qu'une réhabilitation est urgente et indispensable. Une redistribution des locaux sera par ailleurs réalisée avec un aménagement pour le personnel communal, la municipalité et le public. La dépense prévisionnelle est de 338 858 Fr. La subvention exceptionnelle de Monsieur le Ministre de l'Intérieur obtenue par Monsieur REINER, député, s'élève à 30 000 Fr. Une subvention de l'Etat est attendue (30% soit 85 000 Fr, calculés sur le montant hors taxes) La TVA sera avancée par la commune et récupérée en partie en 1993. La part non financée, soit 200 000 Fr, sera couverte par emprunt. Le Maire est chargé des diverses opérations utiles.

5. Voie express

Les diverses améliorations concernant le profil de la voie de contournement de RAon ont été précisées lors d'un précédent "Entre Nous". Par lettre du 14 février 1991, la Direction Départementale de l'Equipement confirme par écrit les engagements pris verbalement vis à vis des élus thiavillois.

Quelques points secondaires restent à régler puis une réunion publique sera organisée avec les agents et techniciens de la DDE, spécialistes du projet. Chacun d'entre vous pourra poser les problèmes qui le préoccupent. Notez vos questions dès maintenant, réfléchissez aux divers aspects que ce projet entraîne pour vous, sachant que le tracé proposé par l'Administration est celui qui passe en limite de forêt, au dessus de la rue du Général Paradis, du cimetière et franchit la route de Fagnoux au niveau du chalet en bois entre chez Madame Péttovel et chez Madame Berrard.

Par ailleurs, Monsieur Erhard, 1er adjoint, représentait la commune à une réunion le 21 février 1991 à Baccarat concernant le contournement de cette ville. Aucun élément positif pour Thiaville n'a été apporté, semble-t-il.

6. Carrière VALANTIN à Bertrichamps

Un courrier de l'ASVPP (Association de Sauvegarde des Vallées et de Prévention contre les Pollutions dont le siège est à Thiaville) a été adressé au commissaire enquêteur chargé de recueillir les avis. Lecture en a été donnée par le Maire pour information.

Par ailleurs, une proposition de la Municipalité de Bertrichamps concer-

nant l'exploitation en commun avec Thiaville et Lachapelle de la carrière ainsi créée et réhabilitée dans 15 ans, est examinée.

Le Conseil se donne un délai de réflexion et prendra sa décision lors de la prochaine réunion.

7. Ecole

Par lettre du 11 mars 1991, Monsieur SCHAEFFER, Inspecteur d'Académie, avise le Maire de l'ouverture d'un poste maternel à la prochaine rentrée.

En clair, cela signifie qu'une 3ème classe sera ouverte à Thiaville dès septembre 1991.

En conséquence, une redistribution des locaux est nécessaire, avec un équipement de qualité favorisant la psychomotricité des petits et leur éveil, avec un espace garderie et restauration. Monsieur Jean-Louis SALAIGNAC, en liaison avec les enseignants et la municipalité a recherché une formule attractive, rationnelle et efficace. Deux dossiers sont constitués. Le premier concerne la partie salle de classe des petits / coin repos, etc. qui seront aménagés. Ce dossier, lorsqu'il sera constitué, sera examiné par les élus et adressé au Conseil Général pour financement et réalisation en 1992. Le 2ème dossier concerne l'espace restauration / garderie. Il est chiffré à 399 672,98 TTC. Compte tenu de l'urgence, il est transmis tel quel aux services de l'Etat pour obtenir une subvention et une réalisation en 1991 (au cours de l'été si possible).

Notre école disposera alors d'une structure performante avec une équipe pédagogique dynamique et un environnement immédiat de qualité (terrain de football, forêts, etc...). Cet ensemble très homogène constituera un atout pour nos enfants et leur avenir. Il faut seulement que les parents en soient conscients et scolarisent leurs enfants ici.

En complément, il convient de préciser que la garderie peri scolaire fonctionne à la satisfaction générale, pour un prix modique. Un projet de restauration est à l'étude.

Enfin, ajoutons que l'équipe enseignante, les parents d'élèves élus au Conseil d'école et la Municipalité réfléchissent actuellement à un projet de C.A.T.E. (Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant) pour la prochaine rentrée. Si ce projet aboutit, il constituera alors un atout de plus pour nos jeunes élèves. Nous en reparlerons.

8. Informatisation du Secrétariat de la Mairie

Une nouvelle offre est examinée, très attractive. Le Conseil est conscient que ce dossier constitue désormais une priorité. Cependant, compte tenu des dépenses inscrites au budget primitif, il n'est pas en mesure de dégager la somme de 60 000 Fr nécessaire actuellement.

Le dossier sera réexaminé au cours du 2ème semestre 1991.

U
R
G
E
N
T

9. Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)

La révision du P.O.S. implique de désigner les personnes qui constitueront le groupe de travail avec les Administrations et Services concernés. Selon le B.D.A.F.U., seuls des élus peuvent en faire partie avec voix délibérative. Des personnes qualifiées autres peuvent faire partie du groupe mais sans pouvoir voter.

Feront partie du groupe de travail :

Le Maire (Président), Mesdames MATH et GEORGES, Messieurs ERHARD, HIRTZ, CATHERINE, FRESSE, P. GEORGE, PAVOZ, PETTOVEL, auxquels s'ajouteront les représentants des diverses Administration et Services.

10. Station de neutralisation

L'eau fournie aux habitants manque de calcaire (PH insuffisant) et de ce fait ne répond plus aux nouvelles normes européennes de potabilité. La commune dans cette situation avait 2 solutions : ou effectuer des travaux de neutralisation en créant une station ou ne rien faire mais en ce cas, une taxe très lourde devait être encaissée des habitants et reversée à l'Agence de Bassin Rhin-Meuse. Le Conseil a retenu la 1ère solution et il charge la D.D.E. (Subdivision de Baccarat) de constituer le dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de Bassin et du Conseil Général après l'étude technique utile.

Les travaux devront impérativement être réalisés en 1992.

11. Eau / Assainissement

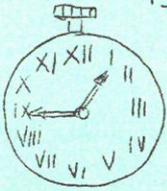
Une étude diagnostic du réseau d'eau d'une part, du réseau d'assainissement d'autre part, sera réalisée à la demande de l'Agence de Bassin qui subventionnera 50% de la dépense.

L'étude sur le réseau de distribution d'eau doit permettre en particulier de déterminer l'état des conduites, les fuites et pertes et la confection d'un plan. L'étude relative à l'assainissement indiquera ce qu'il convient de faire avec les eaux de ruissellement, les eaux claires, les eaux usées, etc... dans la perspective d'un raccordement à la station d'épuration de Raon. L'Agence de Bassin et le Conseil Général apporteront leur concours financier si les travaux sont réalisés, sinon une taxe de 3,60 Fr par M3 sera appliquée. Là encore, les élus ont choisi le traitement des rejets, ce qui explique la nécessité de l'étude préalable. Une somme de 40 000 Fr a été inscrite en conséquence au budget pour réaliser cette étude.

12. Forêts

Lors de la vente des coupes à Baccarat, le lot N°1 constitué de 47 M3 de grumes de chêne a été vendu 18 000 Fr à la Société Forestière de Rambervillers et le lot N°2 de 93 M3 de hêtre a été acheté 30 500 Fr par Monsieur HERTÉ. Soit au total 48 500 Fr c'est à dire nettement moins que nous l'avions espéré. Le budget sera un peu plus difficile à exécuter...

13. Divers



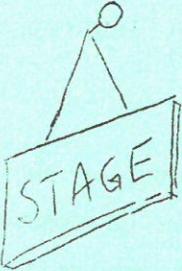
Diverses demandes de subvention, toutes rejetées, sont examinées.
 Le Maire réponds ensuite aux questions.
 La séance est levée à 1H45.



FLEURIR EMBELLIR.....c'est savoir ACCUEILLIR....



** STAGE DE FORMATION **



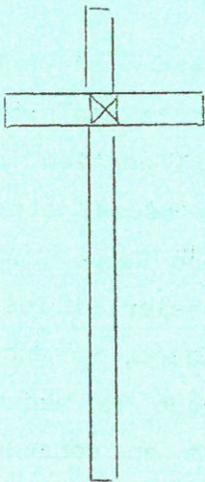
Un stage d'action, d'insertion et formation d'itinéraire individualisé s'adressant aux demandeurs d'emploi adultes (+ de 18 ans) en chômage depuis 12 mois dans les 18 mois précédents, est organisé par le GRETA de Lunéville à THIAVILLE à partir du 12 avril (Annexe du Foyer Rural) pendant 12 semaines. Ce stage est rémunéré. S'adresser à l'A.N.P.E.

** PROCHAINES MANIFESTATIONS **



20 avril	Soirée diapos	Foyer Rural	THIAVILLE
28 avril	Sortie pédestre	Foyer Rural	LACHAPELLE
30 avril	Bal du Muguet	Association Familiale	THIAVILLE
08 mai	Cérémonie du Souvenir	Municipalité	LACHAPELLE
25 mai	Fête des Mères	Foyer Rural	LACHAPELLE

** OFFICES RELIGIEUX (suite) **

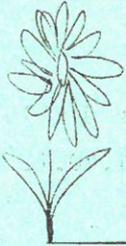


- 02 Juin10H00 Office à THIAVILLE
- 09 Juin10H00 Office à BERTRICHAMPS
- 16 Juin10H00 Office à THIAVILLE
- 22 Juin18H00 Office à LACHAPELLE
- 23 Juin10H00 Office à BERTRICHAMPS
- 30 Juin10H00 Office à THIAVILLE
- 07 Juillet10H00 Office à THIAVILLE
- 13 Juillet18H00 Office à LACHAPELLE
- 14 Juillet10H00 Office à BERTRICHAMPS
- 21 Juillet10H00 Office à THIAVILLE
- 28 Juillet10H00 Office à BERTRICHAMPS
- 04 Août10H00 Office à THIAVILLE
- 10 Août18H00 Office à LACHAPELLE
- 11 Août10H00 Office à BERTRICHAMPS
- 15 Août (Assomption).. 9H00 Office à THIAVILLE
- 18 Août10H00 Office à THIAVILLE
- 25 Août10H00 Office à BERTRICHAMPS



**** RAMASSAGE DES OBJETS HETEROGENES ****

Il aura lieu le 18 avril. Les sortir la veille au soir. Merci.



Parce que vous aimez la vie ...

Parce que vous savez accueillir ...

Vous aurez à coeur de fleurir ...



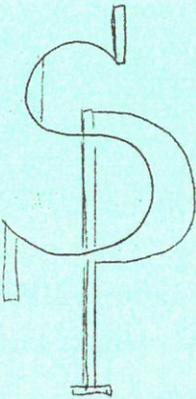
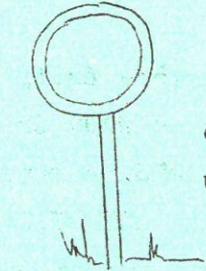
**** CIRCULATION ****

Le 16 avril 1991, des travaux seront réalisés sur le passage à niveau entre THIAVILLE et RAON et la circulation est susceptible d'être interrompue une partie importante de la journée.

Dites-le autour de vous. Merci.

**** SAPEURS POMPIERS ****

Actuellement, la commune verse chaque année une redevance au Département de 23 000 Fr environ au titre de sa participation au Service de Défense Incendie, bien que possédant un Corps de Sapeurs Pompiers. Il est vrai que celui-ci n'est pas "intégré". Pour obtenir cette qualification de "Corps Intégré", certaines normes sont exigées, en particuliers au niveau de l'équipement : garage, engin automobile de 1200 ou 1400 Kgs, moto-pompe, tuyaux, etc... La commune a décidé d'équiper le Corps en conséquence afin que son intégration puisse être demandée. C'est ce qui explique l'inscription au budget d'une somme de 30 000 Fr. Lorsque l'intégration sera prononcée, sans doute au 01 janvier 1992, la redevance à verser au département sera de 5 000 Fr environ. L'économie est substantielle pour le budget et le Corps, mieux équipé, pourra alors rendre davantage de services à la population. Tout le monde est gagnant.



**** DICTONS DU MOIS ****

Nache d'évri

C'o do fiè d'cabri

C'que mârs pousse

Evri eul rouge.

C'a lo sept èvri

An dôy ôyi eul coucou.

Quand à la St Geoûrhe i pieu

Crisses adieu.

Neige d'avril

C'est du fumier de cabri.

Ce que mars pousse

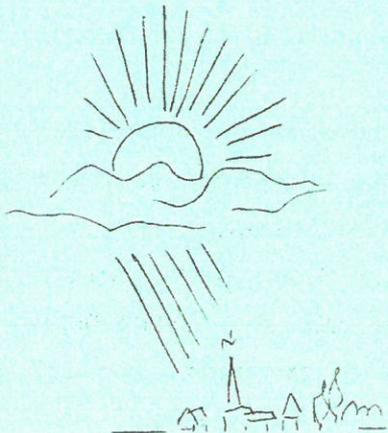
Avril le rongé.

C'est le sept avril

On doit entendre le coucou.

Quand à la St Georges il pleut

Cerises adieu.



Fro melle et chaû jün
Bèillon pain et vin.

Froid mai et chaud juin
Donnent pain et vin.

** ON NOUS PRIE DE FAIRE PART **

Les scouts

Les Scouts de Thiaville feront un ramassage d'outils le 15 avril 1991. Vous pourrez nous contacter par téléphone au 83.71.40.72. ou en nous indiquant grâce à un chiffon vert.

Tennis de table

Quelques résultats :

En Championnat, à une journée de la fin, la première équipe occupe toujours la 2ème place à 1 point seulement du leader RAON SUR PLAINE et compte 5 points d'avance sur le troisième SENONES. A part une improbable défaite du leader lors du dernier match, THIAVILLE devra faire les barrages le 9 mai à RAON L'ETAPE pour monter en Régionale 4.

La deuxième équipe est quant à elle assurée de terminer 3ème de son groupe derrière RAON SUR PLAINE (invaincu) et CELLES. C'est une petite déception pour cette équipe, promue cette année à ce niveau et qui visait au minimum les barrages pour monter. Mais elle a connu beaucoup d'absences du fait du travail de PALMAROLA et des manoeuvres de COSSIN C. (à l'armée).

Satisfaction pour la 3ème équipe, première à égalité avec RAON L'ETAPE, et déjà assurée de monter en Départementale 2 à l'issue de la saison. Les 2 leaders comptent 5 points d'avance sur le troisième RAON SUR PLAINE. La 2ème et la 3ème équipe de THIAVILLE seront donc au même niveau l'an prochain (dans des groupes différents).

En Championnat Honneur Sud Animation, l'équipe a remporté tous ses matches (6 sur 6). Il ne lui reste que ses deux matches face à ANGOMONT . A cette occasion, les jeunes joueurs de l'Ecole de Tennis de Table vont faire leur premier match.

Pas de performances lors des Championnats des Vosges Non-Classés et Toutes-Catégories. Le meilleur résultat reste une place en quart de Finale Double Non-Classés JEANNE Laurent/DEBRAY Thomas.

Grâce à leurs excellents résultats tout au long de la saison et notamment leurs victoires sur des joueurs classés, PALMAROLA, JEANNE et DEBRAY sont assurés d'être classés l'an prochain. Le Club qui comptait 5 classés cette année en comptera 8 l'an prochain, sans compter les futures recrues!

BRAVO!

Prochains tournois :

- les 6 et 7 Avril : TOP 12 Thiavillois : c'est un tournoi entre les 12 meilleurs joueurs du Club, chaque joueur rencontrant les 11 autres. Le vainqueur est celui qui a remporté le plus de matches. Un bon entrainement pour tous ces joueurs.

- le 12 Mai : Coupe des Secteurs à BACCARAT. THIAVILLE remet en jeu son challenge pour essayer de remporter cette coupe des Secteurs pour la troisième fois consécutive et garder définitivement le Challenge Sud-Animation.



**** A NOTER ****

Voici les dates des prochaines vaccinations :

- 1ère injection : D.T. + POLIO, tétanos adulte.

le 17 Avril à 14 heures 15

2ème injection : D.T. + POLIO

Tétanos adulte

le 15 Mai à 14 heures 15

3ème injection : D.T. + POLIO

Rappels D.T. POLIO

Tétanos adultes

le 12 Juin à 14 heures 15

Notez le

**** INSCRIPTION A L'ECOLE ****

Vous pouvez inscrire votre (vos) enfant(s) pour la rentrée 1991 auprès de Madame BERNAD, directrice de l'école, à partir du 5 Mai.

IMPORTANT

